



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affiliée à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

TCX

PROCES VERBAL N°0038/FECAFOOT/PDT/SG/DAJ/SNR/2021 PORTANT HOMOLOGATION ADMINISTRATIVE DES RENCONTRES COMTANT POUR LES TREIZIEME ET QUATORZIEME JOURNEES DE LA PHASE RETOUR DU CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL ELITE II SAISON SPORTIVE 2020/2021.

L'an deux mil vingt - et- un et le 09 du mois de septembre, le Secrétariat Général de la Fédération Camerounaise de Football, en application des dispositions pertinentes de l'article 126 alinéa 1 des Règlements Généraux de la FECAFOOT a statué sur les rencontres comptant pour les treizième et quatorzième journées poules A et B Championnat Elite Two saison sportive 2020/2021.

Après avoir examiné les différents rapports des officiels, le Secrétariat Général a pris les décisions suivantes conformément à la réglementation en vigueur.

POULE A

TREIZIEME JOURNEE

Aucun incident n'étant signalé, les matchs sont homologués sur les scores acquis sur les terrains à savoir :

AS MATELOTS DE DOUALA (02) – NGAOUNDERE FC (06)

LION BLESSE DE FOTOUNI (02) – RENAISSANCE FC DE NGOUMOU (02)

RACING FC DE BAFOUSSAM (02) – AS FAP DE YAOUNDE (02)

DYNAMO FC DE DOUALA : Exempt

QUATORZIEME JOURNEE

AS FAP DE YAOUNDE (00) – LION BLESSE DE FOTOUNI (00)

RENAISSANCE FC DE NGOUMOU (01)- RACING FC DE BAFOUSSAM (00)

NGAOUNDERE FC (01) – DYNAMO FC DE DOUALA (01)

AS MATELOTS DE DOUALA: Exempt

POULE B

TREIZIEME JOURNEE

UNISPORT DU HAUT NKAM (01)- AIGLE ROYAL DE LA MENOUA(02)

STADE DE BERTOUA (00)- OFTA DE KRIBI (01) fera l'objet d'une décision séparée

FONCHA STREET OF BAMENDA (01) - FAUVE AZUR ELITE (02)

LEOPARD FC DE DOUALA : Exempt

QUATORZIEME JOURNEE

LEOPARD FC DE DOUALA (02) – STADE FC DE BERTOUA (01)

OFTA DE KRIBI (00)- UNISPORT DU HAUT NKAM (00)

AIGLE ROYAL DE LA MENOUA (00) – FONCHA STREET OF BAMENDA (03)

FAUVE AZUR ELITE: Exempt

Concernant les sanctions et violations, les récapitulatifs suivants ont été arrêtés :

Equipes	Joueurs	N°	Sanc tions	Motifs	Amende s	Total
POULE A						
TREIZIEME JOURNEE						
NGAOUNDERE FC	ISSA ROUFAI	16	AV	Tacle inconsidéré	5000	10000
	ALOYS II JUNIOR	23	AV	Tacle inconsidéré	5000	
LION BLESSE DE FOTOUNI	MBIDA	9	AV	Illegal use of arm	5000	5000
RENAISSANCE FC DE NGOUMOU	ALOYS ERIC	15	AV	Dangerous play spa delay restart illegal use of arm	5000	20000
	ALFRED	4	AV			
	YVAN RICARDO	18	AV			
	ERIC MEFOE	13	AV			
AS FAP DE YAOUNDE	FREDERIC BATAMACK	13	AV	Empêche une attaque	5000	5000
RACING FC DE BAFOUSSAM	VENEBUO YVES	15	AV	Empêche une attaque	5000	5000
QUATORZIEME JOURNEE						
RENAISSISSANCE FC DE NGOUMOU	DOMINIQUE	14	AV	Time waisting	5000	5000
RACING FC DE BAFOUSSAM	KWETAT T.	09	AV	Tackle of an opponent	5000	15000
	DJUNANG N.	21	AV	Tackle of an opponent	5000	
	KENGA M.	14	AV	Tackle of an opponent	5000	

1116 Yaoundé - Cameroun

sgoffice@fecafafoot.org

www.fecafafoot-officiel.com

Numéro de contribuable: M089600013325C



LION BLESSE DE FOTOUNI	DJOYA LILIAN T.	20	EX	double carton jaune	10000	25000
	DJAMBOU CHATEL	14	AV	Tacle inconsidéré	5000	
	NDJOCK LEGRAND	10	AV	Contestation	5000	
	S. ATEDJOE FABIEN	15	AV	Retient l'adversaire	5000	

POULE B

TREIZIEME JOURNEE

FAUVE AZUE ELITE	CEDRIC MADJEM	03	AV	Tacle inconsidéré	5000	5000
AIGLE ROYAL DE LA MENOUA	GAETAN	15	AV	Reckless play	5000	20000
	NGANGUET	12	AV	Unsporting behaviour	5000	
	BRICE DJANKOU	67	AV	Unsporting behaviour	5000	
	NKOUÉ ESSOME LONLA FOTSA	06	AV	Recjkless paly	5000	
UNISPORT DU HAUT NKAM	DONALD	18	AV	Reckless play	5000	10000
	GODJOM	34	AV	Time waisting	5000	
	DAVID NTSAMA					
OFTA DE KRIBI	HERVE BILLE	13	AV	Annule une attaque	5000	20000
	MARC BOLE	24	AV	prometteuse	5000	
	EMILE BONBA	10	AV	Annule une attaque	5000	
	EMMANUEL SONE	25	AV	prometteuse	5000	
				Perte de temps Annule une attaque prometteuse		

QUATORZIEME JOURNEE

LEOPARD FC DE DOUALA	EMMANUEL BEKOLO	08	AV	Tacle inconsidéré	5000	5000
STADE FC DE BERTOUA	CHRISTIAN DIOR	14	AV	Annihile une attaque	5000	25000
	ALEX B. LOUKE	08	AV	prometteuse	5000	
	DACHEUA JOEL	20	AV	Tirage de maillot	5000	
	ASSOH DONALE	11	AV	Perte de temps	5000	
	OUSMANE CHEIK	10	AV	Tacle inconsidéré Désapprobation	5000	
OFTA DE KRIBI	DIPOKO ROGER	23	AV	Tacle inconsidéré	5000	5000
UNISPORT DU HAUT NKAM	NKENGE	02	AV	Désapprobation	5000	5000
FONCHA STREET OF BAMENDA	NSUMELI MUNA	14	AV	Témérité	5000	15000
	MUSTAPHA	01	AV	Perte de temps	5000	
	FOTEM	06	AV	témérité	5000	
NGAOUNDERE FOOTBALL CLUB	GY GHISLAIN	5	AV	Tacle inconsidéré	5000	15000
	FRANKY DANY N	06	AV	Tacle inconsidéré	5000	
	JUNIOR ERIC	17	AV	Retenue de l'adversaire	5000	
DYNAMO FOOTBALL CLUB DE	DONATIENM.	02	AV	Tacle inconsidéré	5000	15000
	GERMAIN M.	23	AV	Perte de temps	5000	
	ANDRE PAVEL	20	AV	Tacle inconsidéré	5000	

1116 Yaoundé - Cameroun

sgoffice@fecafot.org

www.fecafot-officiel.com

Numéro de contribuable: M089600013325C



DOUALA									
	TOTAL							235.000	FCFA
	TOTAL GENERAL							235.000	FCFA

Le classement officiel à l'issue de la 14^{ème} journée poule A du Championnat Professionnel Elite II se présente comme suit :

Rang	Equipe	PTS	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	BP	BC	GD
1	RENAISSANCE FC DE NGOUMOU	24	12	7	3	2	16	11	5
2	RACING FC BAFOUSSAM	21	12	6	3	3	18	10	8
3	AS FAP DE YAOUNDE	18	12	5	3	4	18	11	7
4	DYNAMO FC DE DOUALA	17	12	5	2	5	14	13	1
5	NGAOUNDERE FC	16	12	5	1	6	17	18	-1
6	LION BLESSE DE FOTOUNI	16	12	3	7	2	19	16	3
7	AS MATELOTS DE DOUALA	4	12	1	1	10	8	31	-23

NB 1: A l'issue du Championnat Professionnel Elite Two saison sportive 2020/2021, et en application de l'article 129 des Règlements Généraux de la FECAFOOT qui dispose : « en cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs clubs, le classement des équipes concernées tient compte des aspects suivants :

a) De leur goal différence particulier. Le goal différence particulier représente les résultats acquis par chacun des clubs concernés lors des matches les ayant opposés pendant la compétition concernée ;

b) De la meilleure attaque résultant du classement particulier visé à l'alinéa a ci-dessus ;

c) De la meilleure défense résultant du classement particulier visé à l'alinéa a ci-dessus ;

d) Du nombre de carton rouge enregistré par chaque équipe ; celle ayant obtenue le moins de carton rouge devant être classée en tête des autres.

e) Du nombre de carton jaune enregistré par chaque équipe ; celle ayant obtenue le moins de carton jaune devant être classée en tête des autres ;



2) Si l'égalité persiste toujours au terme de tous ces discriminants, il sera organisé un match en aller simple ou un tournoi de barrage en match aller simple avec éventuellement des prolongations et tirs aux buts. »

Les clubs dont les noms suivent sont d'office relégués en Championnat Professionnel Elite Two pour la saison sportive 2021/2022. il s'agit de :

Deux clubs se trouvent dans cette hypothèse. il s'agit de :

- LION BLESSE DE FOTOUNI ;
- NGAOUNDERE FC.

Ces deux clubs possèdent 16 points chacun. Pour ce cas, il sera fait application du discriminant d.

A cet effet, le nombre de cartons rouges obtenu par les deux équipes sera compté et, le club ayant reçu le moins de cartons de cette catégorie sera classé en tête. Il ressort de l'examen de ce critère disciplinaire que le club LION BESSE DE FOTOUNI a obtenu un carton rouge à la 14 ème journée contrairement à NGAOUNDRE FOOTBALL CLUB qui, lui, n'en a eu aucun. Par conséquent, le club NGAOUNDERE FOOTBALL CLUB est classé au dessus de LION BLESSE DE FOTOUNI.

Le classement officiel à l'issue de la 14 ème journée poule B du Championnat Professionnel Elite II se présente comme suit :

N°	Equipes	PTS	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	BP	BC	GD
1	FAUVE AZUR ELITE	21	12	6	3	3	18	13	5
2	OFTA DE KRIBI	19	12	4	7	1	10	5	5
3	STADE FC DE BERTOUA	19	12	5	4	4	19	13	6
4	AIGLE ROYAL DE LA MENOUA	13	12	2	4	5	7	14	-7
5	LEOPARD SPORTIF DE DOUALA	13	12	2	7	3	13	14	-1
6	FONCHA STREET OF BDA	12	12	2	6	4	12	14	-2
7	UNISPORT DU HAUT NKAM	9	12	1	7	4	9	12	-3

En application des dispositions de l'article 6 du Règlement du Championnat Elite Two intitulé Relégation en Championnat Régional qui dispose : « 6.1 trois clubs du

championnat Elite Two à l'issue de la saison 2020/2021 sont relégués en Championnat Régional ;

6.2 Les clubs visés à l'alinéa 1 ci-dessus sont ceux classés à la 7^{me} place de chaque poule au terme de la phase de poule du Championnat Elite Two. Ainsi que le club perdant du match d'appui qui sera organisé entre les clubs classés à la 6^{me} place de chaque poule au terme de la phase de poule du championnat Elite Two.

6.3 éventuellement le(s) club(s) relégué(s) suite à une décision rendue par une Commission indépendante, un tribunal, ou par tout autre organe. Le(s) club(s) concerné(s) est /sont d'office classé(s) à la dernière place de la poule concernée (...) »

Les clubs dont les noms suivent sont d'office relégués en championnat Régional pour la saison 2021/2022. Il s'agit de :

POULE A

AS MATELOTS DE DOUALA

POULE B

UNISPORT DU HAUT NKAM

Les clubs dont les noms suivent joueront un match d'appui à l'issue duquel, le vainqueur sera maintenu en championnat Elite Two et le perdant relégué en championnat Régional pour la saison sportive 2021/2022. Il s'agit de :

POULE A

LION BLESSE DE FOTOUNI

POULE B

FONCHA STREET OF BAMENDA

NB : Les décisions rendues dans le cadre des réserves formulées par les clubs STADE FC DE BERTOUA et AS FAP DE YAOUNDE pourront modifier le classement actuel.

Fait à Yaoundé, le 09 septembre 2021

LE SECRETAIRE GENERAL PAR INTERIM

Parfait Nicolas SIKI AWONO

